

Bilan de l'atelier tourisme

Animateurs :

Noémie BLANCO – SOLIHA Jura

Manuel GARCIA – SOLIHA Jura

L'atelier débute par une introduction reprenant les enjeux de la séance : le potentiel touristique du territoire n'est pas jugé très fort et il est ciblé thématiquement et majoritairement avec le lac de Vouglans.

L'objectif est donc de savoir quel potentiel sera mis en avant demain ou du moins qu'est-ce qui peut être mis en avant ? Quelle forme de tourisme espérer développer ? Quelle image donner à l'extérieur ? Canaux de communication / marketing territorial ?

LAC DE VOUGLANS

1. Le lac aujourd'hui est-il au maximum en termes d'exploitation ? Existe-t-il des problématiques, des besoins ?

Les participants s'accordent à dire que le lac manque de publicité, qu'il n'est pas assez connu ou bien que oui pour le fait d'être la 3^{ème} retenue artificielle de France mais pas pour les activités qui y sont proposées. « Il manque un fil conducteur, de la signalétique pour savoir ce qu'on peut y faire ».

Certains indiquent le vieillissement des équipements qui diminuent sensiblement leur attractivité. La multiplicité des activités peut également créer des conflits même si trois zones d'activités sont fixées sur le lac.

La comparaison avec Chalain est également établie : « *Vouglans est moins équipé, on a rien voulu touché !* ». Plusieurs participants indiquent qu'il y a des moyens de développer plus d'activités économiques en lien avec le tourisme. Pour eux les manques sur Vouglans pénalisent toutes les autres activités du territoire.

Ils conçoivent aussi que la base de Bellecin, bien que plus équipée, reste encore peu utilisée par les habitants du territoire.

La problématique du stationnement fait consensus : il n'y a pas assez de places pour accueillir les touristes et visiteurs. Les services de secours connaissent des difficultés pour accéder à Bellecin et au Surchauffant avec les véhicules stationnés de manière diffuse et parfois désordonnée.

Les contraintes du site sont nombreuses et limitent les possibilités d'aménagement et de développement des activités : Loi Littoral, Loi Montagne côté Jura Sud, Natura 2000, le relief parfois escarpé...

Il faudrait selon certains profiter des espaces plus plans, plus ouverts, où la pente est plus douce pour aménager des accès, des aires de stationnement. La pente de la plage du Surchauffant est jugée trop rapide et donc dangereuse.

Le PLUi doit permettre de prévoir des zones spécifiques pour des espaces d'accueil, des aires de camping-car aménagées... Il doit laisser la possibilité aux initiatives pour créer de l'activité, laisser la place à la prospective.

Les questions d'accès au lac concernent aussi bien l'accès aux plages pour les piétons que routiers pour arriver sur le site : il faudrait organiser davantage les flux, mieux répartir le public. Il n'existe pas de cheminements piétons ou d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La CCRO a validé le projet d'une liaison douce pour relier le village de La Tour-du-Meix à la plage du Surchauffant. Le problème reste que les touristiques et visiteurs veulent être le plus près possible des plages et ne sont pas prêts à marcher très longtemps.

2. Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour innover en matière de tourisme ?

La plaquette du site de loisirs de Desnes est montrée à titre d'illustration : les participants indiquent que des bassins artificiels ont été proposés via l'étude d'EDF mais que ces « piscines » n'étaient pas assez intégrées au lac, paysagèrement. Les coûts étaient également très élevés, et une partie revenait à la collectivité. Les participants s'accordent sur le fait que la CCRO doit s'orienter vers un tourisme respectueux de l'environnement.

Les participants rappellent qu'une partie des touristes et visiteurs sont des familles et des couples et que les budgets ne sont pas trop importants : il faut donc que les montants pour les activités soient adaptés.



Deux exemples d'hébergement sur l'eau et dans les bois sont également montrés : les participants sont partagés, certains sont convaincus que l'hébergement insolite pourrait être bénéfique à l'attractivité du lac même si cela reste des hébergements plus haut de gamme.

Pour d'autres cela reste une économie de niche ou qui n'est pas viable. La durée d'utilisation de ce type d'hébergement semble trop limitée dans le temps, trop saisonnière.

Même si le site est contraint pas les lois et des règles en matière de protection de l'environnement, il est indiqué que le Conservatoire du Littoral s'engage aussi dans des projets situés dans des espaces naturels sensibles, qu'il ne faut pas tout mettre sous cloche.

Les participants s'accordent sur le fait que le lac est une vraie richesse, une pépite naturelle qui n'est pas adaptée au tourisme de masse.

Il faut améliorer l'existant et notamment les belvédères, les cheminements. Il faut une synergie entre les intercommunalités pour une vision sur ses 33 km de long.

Concernant la restauration, tous les participants regrettent la fermeture de l'établissement situé juste avant le pont de la Pyle : il s'agit de « l'entrée du lac », un endroit stratégique qu'il faudrait réouvrir (la comparaison avec le restaurant du Regardoir à Moirans est faite plusieurs fois). Le restaurant du Surchauffant ouvre maintenant toute la saison et fonctionne surtout avec des ouvriers les midis.

Concernant la baisse prévue du niveau du lac, « seuls les jurassiens vont la voir, les touristes non ».

3. Cas des hébergements

Pour certains, le parc de gîtes est jugé vieillissant, il faut le rénover pour développer l'attractivité de toute la région. Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) peut soutenir des actions, il faudrait communiquer cela aux hébergeurs.

La question des périodes d'ouverture des hébergements est également posée : « il faut que ce soit ouvert toute l'année. »

D'autres participants indiquent que les locations ne sont pas pleines (chambre d'hôtes et gîtes), que les touristes changent d'habitude, louent au dernier moment, ils veulent que tous les services soient réunis au même endroit.

La plateforme AirBnB remporte du succès : la polyvalence dans les conditions de location (WE, sur l'année) est un atout. Certains loueurs indiquent que la location l'hiver a un coût non négligeable en matière de chauffage.

Internet est un facilitateur pour louer rapidement, instantanément.

« Le camping du Surchauffant a développé en son sein plusieurs activités, les touristes n'ont ainsi plus besoin de sortir du site ».

Le devenir du site d'Ecrille (bâtiments de la colonie) est évoqué par une photo : la question n'est pas tranchée, les bâtiments ne méritent pas pour certains d'être conservés, d'autres pensent que cela pourrait constituer une annexe de Bellecin, d'autres que la zone devrait être réservée à de l'habitat...



Il est demandé aux bureaux d'études de réaliser un décompte des hébergements touristiques sur le territoire pour mesurer le réel potentiel.

AUTRES POTENTIELS

Le patrimoine est jugé sous-exploité en matière de tourisme.

Les circuits de randonnée/sentiers n'ont pas tous été intégrés au PDIRP (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées) mais ce dernier doit être révisé. Les participants précisent qu'il faut conventionner avec les propriétaires, ce qui n'est pas toujours évident.

Pour plusieurs participants, les sentiers devraient être encore développés, la signalétique fait défaut. Les belvédères sont aussi jugés sous exploités, pas assez aménagés.

La question de la communication sur les sentiers est alors posée au travers des applis sur les portables : cela pourrait être complémentaire des cartes traditionnelles. En sus il pourrait y être répertorié la liste des lieux de restauration, d'hébergements, et de loisirs afin de montrer le potentiel sur chaque secteur.

Plusieurs sites touristiques mériteraient d'apparaître dans des guides mais ils ne sont pas sécurisés : l'exemple de la grotte de Marangea est donné.

Les loueurs de gîtes présents indiquent que les groupes de pêcheurs viennent de moins en moins séjourner : ils sont originaires du 71-25 et 21.

Un projet de village de pêcheurs avait été un temps imaginé sur Bellecin.

Le centre ancien d'Orgelet est considéré comme attrayant au niveau de son patrimoine architectural, le circuit est jugé intéressant mais le bourg manque d'attractivité, de lieux de vie.

Certains participants font part de la déception des touristes qui souhaitent visiter la fromagerie d'Orgelet et qui sont renvoyés à Thoiria ou dans d'autres fromageries situées à l'extérieur du territoire.

Enfin la question des animations culturelles ne fait pas consensus ; certains estiment qu'il y a assez de manifestations alors que pour d'autres le manque d'un évènement d'envergure manque sensiblement sur le territoire pour le faire davantage connaître et créer une habitude culturelle visant à faire venir davantage de touristes (exemple du Bouche à Oreilles).